

CONSEIL MUNICIPAL de MEDIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

-Séance du 22 mars 2021-

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon convocations adressées dans les délais réglementaires, sous la présidence de Monsieur Éric RENOUX, Maire de Médis.

Etaient présents : MM. / MMES ARRIGNON Valérie, BERNARD Christelle, BOUYER Marc, BRUYLAND Freddy, CANOVA Annick, HUCHET Pierre, LAMOUREUX Pascal, LANGLADE Emmanuelle, LYS Manuel, NEGER Ghislaine, RENOUX Éric, ROUDIER Bernard, SOUCHON Stéphane, THOUARD Fabienne, VINET Sabrina

Absents, excusés, représentés : MM. / MMES DUCLOS Claudine, FOUCAULT Nathalie, GALIEN André, LANGLOIS Anne-Laure (donne pouvoir à Mme BERNARD Christelle), POULARD Nicolas, SECHER Philippe

Nombre légal de Conseillers Municipaux : 23

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : 15

Date de convocation et de transmission : 16/03/2021

Date d'affichage : 16/03/2021

Secrétaire de séance : Mme THOUARD Fabienne

A 18h30, Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et suggère la désignation d'un secrétaire de séance. Madame THOUARD Fabienne est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que les points « désignation de représentants de la collectivité au SDEER » et « désignation de représentants de la collectivité au syndicat de la voirie » sont retirés de l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2021

Le compte rendu de la séance du 24 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2021_32 COMPTE RENDU DE DECISIONS

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité des décisions prises par monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation :

24/02/2021	SEMDAS	Appel de fonds n°1 – Etudes pré opérationnelles construction du groupe scolaire	12 000,00 €
04/03/2021	REXEL	Fournitures remise en état guirlandes de Noël	998,70 €

Délibération 2021_33 CONVENTION CADRE DU SERVICE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les termes de la convention-cadre du service remplacement du centre de gestion qui définit les modalités d'adhésion et les modalités de mise à disposition des agents de remplacement du CDG 17.

La signature de cette convention-cadre permet à la collectivité d'avoir recours au service à tout moment et selon ses besoins de façon plus souple et réactive.

Délibération 2021_34 DESIGNATION DES MEMBRES CONSTITUANT LA COMMISSION DE TRAVAIL « GENS DU VOYAGE » A LA CARA

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Éric RENOUX en qualité de membre titulaire et Madame Annick CANOVA en tant que membre suppléant pour siéger au sein de la commission de travail et de réflexion n°14 « gens du voyage » de la CARA.

Délibération 2021_35 CONVENTION RELATIVE A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « GESTION DES EAUX PLUVIALES » PENDANT LA PERIODE TRANSITOIRE ENTRE LA CARA ET SES COMMUNES MEMBRES

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la convention relative à l'exercice de la compétence

GEPU « gestion des eaux pluviales urbaines » pendant la période transitoire entre la CARA et ses communes membres.

Délibération 2021_36 CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un emploi permanent de rédacteur à temps complet à compter du 1^{er} mai 2021 affecté au service comptabilité - finances.

Délibération 2021_37 RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet (14 heures hebdomadaire) pour la période du 12 avril 2021 au 12 juin 2021 pour assurer les fonctions d'archiviste. Le contrat pourra être renouvelé en fonction des nécessités.

Délibération 2021_38 CREATION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création et la suppression des postes suivants pour avancement de grade au 1^{er} juillet 2021

Création	Suppression
1 poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet (21/35 ^{ème})	1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet (21/35 ^{ème})

Délibération 2021_39 CESSION DE PARCELLES AI 478 ET AL 338

Le Conseil Municipal accepte la cession des parcelles AI 478 d'une superficie de 86m² et AL 338 d'une superficie de 266m² pour les montants respectifs de 5 160 € et 13 300 €.

Délibération 2021_40 ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE : DEFINITION DU RANG ET FIXATION DE SON INDEMNITE

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit Monsieur LYS Manuel en tant que 4^{ème} adjoint. Son indemnité de fonction sera égale à 15,84 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Elle prendra effet au 1^{er} avril 2021.

Délibération 2021_41 APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE2 DE LA SEMDAS CONCERNANT LE GROUPE SCOLAIRE

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu annuel d'activité 2020 établi par la SEMDAS concernant l'opération de construction du nouveau groupe scolaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h34.

Le Maire,
Éric RENOUX



[Handwritten signature in blue ink]